

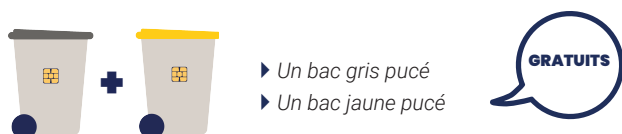
CONVOCATION

aux permanences organisées dans le cadre
du lancement de la Redevance Déchets

Madame, Monsieur,

La Redevance Déchets va être mise en place sur votre commune. Cela implique plusieurs changements : de nouveaux équipements pour gérer vos déchets, une réorganisation de la collecte et un nouveau mode de facturation.

Du mercredi 14 mai au samedi 7 juin 2025, des permanences sont organisées pour vous expliquer ce nouveau fonctionnement, vous recenser et vous remettre :



Votre venue à l'une de ces permanences est obligatoire. Si vous êtes vraiment dans l'incapacité de vous déplacer, un proche peut cependant venir pour vous en se présentant avec l'intégralité des documents demandés.

Comptant sur votre présence afin que ce changement, indispensable à la bonne gestion de nos déchets, puisse se réaliser de la meilleure des manières, je vous adresse Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Stéphane Rouault,
Vice Président en charge de l'Environnement

Vous êtes un professionnel ?

Votre lieu de travail est également votre lieu d'habitation ?
RDV directement aux permanences ! *Ex : Ass. maternel(le).*

Votre lieu de travail n'est pas votre lieu d'habitation ?
Ne vous déplacez pas aux permanences. Recensez votre entreprise via notre formulaire en ligne et nous vous recontacterons rapidement.



Lien du formulaire pour recenser votre entreprise :
www.ploermelcommunaute.bzh/redevance-pros

**Du mercredi 14 mai
au samedi 7 juin 2025**

● **Permanences réservées aux habitants des communes suivantes :**

- Forges de Lanouée
- La Grée-Saint-Laurent
- La Croix-Hélléan
- Hélléan
- Lantillac

● **Horaires :**

Lundi	10h - 12h30 / 14h - 18h
Mercredi	10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi	10h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi	10h - 16h30

● **Adresse :**

1 rue du Parvis - À Lanouée
56120 Les Forges de Lanouée

1

Chez moi, je remplis la fiche de renseignements jointe à ce courrier. Je veille à l'exactitude des informations que je fournis.

Je rassemble les documents suivants :

- ☒ Formulaire de renseignements rempli
- ☒ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*facture d'eau ou d'électricité*)
- ☒ Pièce d'identité (*carte d'identité ou passeport*)

2

Je me rends à l'une des permanences :

- ☒ Muni des documents demandés
- ☒ En journée et en semaine afin de limiter les pics de fréquentation du soir et du samedi
- ☒ En voiture, sans passagers à l'arrière, afin de baisser mes sièges pour charger mes bacs

3

4

Après avoir été recensé et sensibilisé, je récupère gratuitement mes bacs. Ils rentrent aisément dans une petite voiture si les sièges arrières sont baissés.



SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

02 97 73 20 96 • dechets@ploermelcommunaute.bzh

ploermelcommunaute.bzh/dechets

